

**Note aux Médecins du Cadre Permanent des Cliniques universitaires de l'UCL
(Saint-Luc et Mont-Godinne)**

Nous avons l'honneur de vous informer de la vacance au 10.07.2026 du poste de :

**Chef de service de médecine physique et réadaptation
aux Cliniques universitaires Saint-Luc**

Les candidatures à ce poste doivent être introduites pour le 31/10/2026 au plus tard auprès de la Professeure Françoise SMETS, Rectrice, Présidente du Centre Médical, 1 place de l'Université à 1348 Louvain-la-Neuve avec copie au Professeur J.P. MACHIELS, Directeur médical aux Cliniques universitaires Saint-Luc (c/o secrétariat de la direction médicale).

Vous trouverez en attaché les dispositions utiles pour poser votre candidature.

Cordialement,



Professeur J.P. MACHIELS
Directeur médical

Recommandations pour le dépôt de candidature à un poste de chef de service

Dans le cadre de cette candidature, un projet de service doit être adressé à la Rectrice, Présidente du Centre Médical, et à la direction médicale (c/o secrétariat de la direction médicale).

Le projet de service doit décrire la stratégie du service en termes d'activités cliniques, de recherche, d'innovations et d'enseignement pour les 5 années à venir, en ce compris les moyens humains et logistiques nécessaires pour la déployer. Le projet doit intégrer la situation actuelle du service en termes de ressources humaines médicales, infirmières, paramédicales et administratives, et de moyens logistiques. Il doit en outre comprendre une analyse SWOT du service tel qu'il existe actuellement.

Votre projet devra inclure un descriptif des missions entrevues dans le futur pour chacun des médecins membres du cadre permanent ainsi que des projets envisagés pour les plus jeunes. Ces missions sont résumées dans le PACI de chaque médecin. Pour rappel, l'ensemble des PACI des membres du service doit être cohérent avec le projet de service.

Une analyse objective des performances académiques de votre service, en termes de recherche, d'innovation et d'enseignement sera également présentée. Cette analyse doit comprendre une mise en perspective du positionnement académique de votre service par rapport à celui des autres Institutions Universitaires belges. Votre projet de Service comprendra un important volet concernant la stratégie que vous comptez adopter pour maintenir, et le cas échéant améliorer, le positionnement académique de votre service sur le plan régional, national et international. L'AGD de la Direction Médicale et la directrice du CTC peuvent vous aider à trouver les informations nécessaires.

Une estimation quantitative et financière de l'activité du service dans les 3 ans qui viennent, par rapport à la situation existante, doit en outre être présentée. L'AGD du département doit pouvoir vous aider pour cette tâche. Des indicateurs les plus précis possibles pour suivre vos objectifs devraient permettre une évaluation dans le futur de l'atteinte de ces objectifs.

Enfin, votre projet de service doit intégrer les missions institutionnelles ainsi que les éléments du plan stratégique des cliniques et de la direction médicale qui concernent votre Service et votre Département. Ces points doivent apparaître clairement dans votre document (par exemple, activités à développer, collaborations avec d'autres services de notre institution et/ou, éventuellement, d'autres institutions). Nous vous suggérons de prendre contact avec la direction médicale qui vous indiquera les grandes lignes des missions institutionnelles que la direction entrevoit pour le service.

Le projet de service que vous proposerez reprendra donc globalement les éléments suivants (analyse de la situation actuelle et stratégie pour l'avenir) :

- activités cliniques,
- bilan financier,
- recherche et innovation,
- enseignement,
- axes de développement futur
- missions institutionnelles.

Dans la mesure du possible, il est toujours préférable que le projet de service soit partagé avec les autres membres du service.

La direction médicale se tient à votre disposition pour toute question que vous auriez concernant la procédure de candidature ou la préparation de ce projet.

Marche à suivre pour poser une candidature à un poste de Chef de Service

Projet et objectifs du service en termes de clinique, de recherche et d'enseignement pour les 5 années à venir, en ce compris les données du personnel. Ceci correspond à l'actualisation du plan stratégique du service pour les cinq années à venir. Le plan stratégique du service doit bien entendu intégrer autant que possible les plans de carrières et objectifs de chacun des membres du service. Cette démarche devrait idéalement inclure une analyse forces – faiblesses – menaces – opportunités, puis les objectifs stratégiques et les indicateurs à suivre pour ces objectifs.

Plus précisément, une estimation quantitative et financière de l'activité du service dans les 3 ans qui viennent, par rapport à la situation existante, doit être présentée. L'AGD du département doit pouvoir vous aider pour cette tâche. Des indicateurs les plus précis possibles pour suivre vos objectifs devraient permettre une évaluation dans le futur de l'atteinte de ces objectifs.

L'élaboration du plan stratégique du service doit s'intégrer dans le plan stratégique des Cliniques universitaires St-Luc pour les aspects qui concernent votre spécialité ; ce point doit apparaître clairement dans votre document (par exemple, activités à développer, collaborations avec d'autres services de notre institution et/ou, éventuellement, d'autres institutions). Nous vous suggérons de prendre contact avec la direction médicale qui vous indiquera les grandes lignes des missions institutionnelles que la direction entrevoit pour le service.